

## Particules fines : 1 épisode de pollution et quelques journées médiocres

### Informations

• **Publications** : [La L2 à Marseille : suivi des concentrations sur le site kaddouz](#)

- [ALTEO Rapport d'études 2017 Trimestre1](#)
- [Etude de la composition chimique des PM10 à Marseille, Nice et Port-de-Bouc](#)
- [2017 : Note technique étude et mesure du glyphosate](#)
- [Rapport final Projet TEMMAS](#) (Télé-détection, mesures in-situ et modélisation des polluants atmosphériques industriels)

• **Dernières actualités et chroniques du site d'Air PACA** : [Le glyphosate est-il présent dans l'air de la région PACA ? ...](#) ; [Air PACA à la 2ème édition de la journée HSE de la Centrale Thermique de Provence : UNIPER](#) ; [Les petit déjeuner du CYPRES " Quel air je respire au bureau »](#) ; [JMA Ports, une nouvelle dynamique est en marche...](#) ; Suite à la Journée Méditerranéenne de l'Air - les Ports, organisée le 14 novembre dernier à Marseille : [Consultez le "Carnet de Ports" : vers des solutions pour améliorer la qualité de l'air en zones portuaires PACA/Corse](#)

• **52 signalements de nuisances en novembre** (contre 48 en octobre) : 16 signalements d'odeurs sur Gardanne et Meyreuil : ils concernent principalement des odeurs de bois, de soufre, de gaz et de fumées d'Uniper et des fumées d'Alteo. Sur Gardanne, 22 signalements de bruit concernent également la centrale. 9 signalements ont été enregistrés sur Marseille pour des odeurs d'industrie, de pétrole, de brûlages... et 1 signalement de bruit lié à des broyages de végétaux. Sur 5 autres villes : Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Fuveau, Gréasque et Rousset : 1 signalement d'odeur pour chacune d'entre elles : odeurs de brûlé, de déchets ménagers, de cimenterie...

Pour enregistrer une plainte : [www.sro-paca.org/](http://www.sro-paca.org/) Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#)

• **Point mensuel de la surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération marseillaise en regard de la rocade L2**. Les premiers résultats - 3 mois de mesures de juin à fin août 2017 - de la Campagne Kaddouz sont analysés dans une [note technique](#). Les dernières mesures sur ce site sont présentes dans un [fichier](#) annexé à la [fiche étude du projet](#).

### Qualité de l'air bonne en général, sauf quelques jours

En novembre, la qualité de l'air a été majoritairement **bonne**. Elle a été **moyenne à médiocre** de 5 à 11 jours selon les villes.

3 **indices mauvais** sont relevés : le 17/11 sur Marseille et les 21 et 28/11 sur Aix-en-Provence, lors de journées peu ventées.

**Les particules fines** sont responsables de ces journées plus polluées.

Il n'y a pas ou peu de pollens en automne, et donc pas de risque identifié concernant les allergies en cette saison ; l'identification et le comptage des pollens ne sont par conséquent pas effectués par le [RNSA](#). Accès aux [cartes](#) des indices polliniques hebdomadaires 2017.

### 1 épisode de pollution aux particules

1 épisode de pollution aux particules s'est produit le 17 novembre, touchant 78 km<sup>2</sup> du département et concernant 30 % de la population (600 000 personnes). Cet épisode s'est développé sur le centre-ville de Marseille en raison de conditions météorologiques moins ventées que sur le Rhône : les particules émises sur les domaines urbains par le trafic routier, les chauffages et l'industrie se sont concentrées dans l'air ce jour-là.

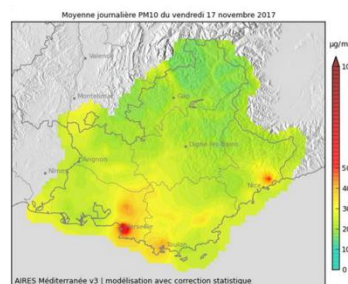
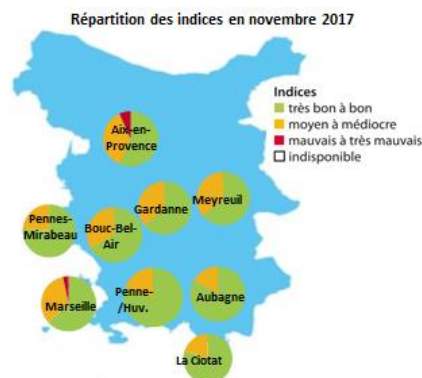
**Rappel** : seuil d'information-recommandations (180 µg/m<sup>3</sup>/h pour l'ozone et 50 µg/m<sup>3</sup>/j pour les particules).

Critères d'un épisode de pollution : 25 km<sup>2</sup> (département) et 100 km<sup>2</sup> (région) et/ou 10 % de la population du département.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Retrouvez tous les bons gestes ici](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org).

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



Moyenne journalière en particules du 17 novembre 2017

[visualisez la carte régionale](#)



[contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

**Siège social**  
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

**Établissement de Martigues**  
Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

**Établissement de Nice**  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 1

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)